

Grenoble le, 24 mai 2013

Monsieur le Directeur des Services Informatiques,

Le 16 mai 2013, lors d'une présentation du Plan Annuel d'Activité par SI1B, nous avons appris votre décision, en date du 21 avril, d'externaliser la RAD (Rétroactivité Anté Démarrage).

Ce chantier, lié au démarrage de l'ONP, porte sur l'adaptation de programmes de Paye que l'ONP n'est pas en capacité de développer.

Nous avons été choqués d'une telle décision, et regrettons d'en avoir été informés aussi tardivement, qui plus est par un collègue chef de projet. L'absence du chef de bureau ou de son adjoint a été ressentie comme une marque de profond mépris vis à vis de l'équipe de développement.

Les différents groupes de travail affichent une volonté de la Direction de ré-internaliser les chantiers de développement informatique. Or, votre décision va à l'encontre de cette politique alors que nos capacités et notre disponibilité ont été portées par notre direction locale et notre DISI.

Notre équipe de développement possède les ressources et les compétences adéquates pour réaliser dans les délais le chantier RAD, qui correspond à notre cœur de métier :

- parfaite maîtrise de la technologie et des outils Cobol, PacBase et JCL.
- compétences métier sur le domaine paye.
- force de proposition sur les dossiers à enjeux.

Le PSI nous a d'ailleurs clairement spécialisés sur ces domaines, et notre efficacité a été attestée par les différents audits.

Ce projet aurait été le seul d'importance pour notre équipe de développement, actuellement largement sous employée, comme le montre le PAA 2013.

En outre, les outils de planification, notamment CORE, permettent aisément de déterminer la charge et le coût d'un développement en interne. La refacturation à l'ONP, principal argument avancé en faveur de l'externalisation, aurait donc été possible.

Il paraît donc aberrant, dans le contexte de restriction budgétaire, de recourir à une société de services, pour des travaux qui pourraient être réalisés en interne, sans coûts supplémentaires.

De plus, ce projet gagnerait en sécurité car le nécessaire transfert de compétences vers la SS2I induira des délais supplémentaires et une perte éventuelle de fiabilité.

Nous interprétons votre décision comme un signal fort de remise en cause de nos missions. Nous craignons que le recours systématique à cette solution d'externalisation ne devienne un levier RH.

Nous réaffirmons notre volonté de prendre en charge le chantier RAD, et tous ceux liés à notre cœur de métier, ainsi que ceux qui pourraient assurer la pérennité de notre établissement.

En conséquence, nous demandons l'annulation du bon de commande en cours avec Onepoint.

Nous souhaitons collectivement vous rencontrer afin que vous puissiez nous exposer les raisons de cette décision qui sonne, pour nous, comme un désaveu.

Nous serons extrêmement attentifs à votre prompt réponse, dont nous tirerons toutes les conséquences.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur des Services Informatiques, en notre considération distinguée.

Les agents du service développement de l'ESI de Grenoble.